

Roissy en France, le 10 février 2011



Brother reçoit le label Top Employeurs 2011 pour ses performances en matière de RH

Brother France fait partie des 33 entreprises lauréates de l'Hexagone à se voir attribuer le label « Top Employeurs » cette année. Ce label, délivré par le Corporate Research Foundation (CRF) Institute, récompense les entreprises françaises pour l'excellence de leur offre en termes de ressources humaines. Cette distinction témoigne des valeurs phares de la culture d'entreprise de Brother France, très centrée sur l'humain et l'équipe.

Les points d'excellence attribués à Brother

Brother France est la filiale française du Groupe japonais de solutions d'impression et compte 176 collaborateurs. Le label Top Employeurs 2011 obtenu par Brother France se fonde sur une méthodologie harmonisée à l'échelle européenne par le CRF Institute. Cet institut audite les entreprises candidates à travers cinq critères de performance :

1. Les pratiques de rémunération des employés

Au sein de Brother France, la rémunération est fixe à 80% pour les commerciaux et le personnel d'encadrement supérieur. Cette pratique est en cohérence avec les convictions du Groupe : donner confiance dans la capacité des collaborateurs à aller chercher un résultat. Elle est également un des leviers de motivation et de performance de la force de vente. Les autres collaborateurs au sein de Brother France ont une rémunération fixe à 100%. L'ensemble des salariés de la filiale française a la possibilité de disposer d'un intéressement, d'une participation, ainsi que des plans d'épargne d'entreprise et de retraite. Tous les collaborateurs bénéficient également d'une large couverture maladie.

2. La formation et l'évolution professionnelle des employés

Brother France investit en formation trois fois plus que l'obligation légale. Les entretiens individuels annuels entre managers-collaborateurs sont centrés sur les besoins en formation et les souhaits d'évolution.

3. L'évolution et la gestion des talents : un management centré sur l'humain

Le coaching collectif et individuel mis en place depuis cinq ans favorise le développement personnel, avec une priorité à l'évolution interne incluant le développement de passerelles transversales entre métiers. Brother France recrute chaque année une trentaine de collaborateurs et stagiaires au sein de ses équipes.

4. Les avantages en nature et l'environnement de travail

Les locaux du siège de Brother France ont été aménagés pour optimiser les conditions de travail des collaborateurs. Les équipements de travail et les véhicules de fonction ont été sélectionnés en prenant compte de leurs performances et de leur impact sur l'environnement. La gestion du temps de travail est basée sur la confiance.

5. La culture d'entreprise

La famille, l'écoute, l'engagement et le respect de la nature sont des valeurs qui caractérisent la culture japonaise du Groupe. Ces valeurs s'illustrent quotidiennement au

sein de Brother France par le mode de management de proximité ainsi que l'implication des employés en matière de responsabilité sociétale.

« Ce label constitue, au-delà des actions déjà menées, une belle reconnaissance du poids de la politique Ressources Humaines dans la stratégie globale de l'entreprise. » précise Hervé Philippe, Directeur des Ressources Humaines et de la Qualité chez Brother France. *« L'humain est véritablement au cœur de nos enjeux et nous ne pouvons le dissocier de nos performances économiques. Il n'est pas de résultat possible sans motivation et plus généralement sans un niveau élevé de satisfaction des collaborateurs. Mais l'inverse est aussi vrai, car la satisfaction interne exige des moyens financiers et se nourrit de la performance économique. »*

Le label Top Employeurs

Le Corporate Research Foundation Institute identifie depuis bientôt 20 ans, les entreprises impliquées dans la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de ressources humaines. Les critères imposés par l'institut pour prétendre au label Top Employeurs permettent de qualifier l'ensemble des processus de Ressources Humaines, et de valider la qualité des actions de la direction des Ressources Humaines des organisations.

Le label s'appuie sur une étude objective et factuelle comprenant dans un premier temps, la présélection d'entreprise à auditer. Puis le CRF Institute réalise une évaluation approfondie du marché de l'entreprise étudiée en étroite collaboration avec les partenaires Ressources Humaines et un comité scientifique. Une enquête est également menée sur les bonnes pratiques en RH. Un dernier audit est également dirigé avec Grant Thornton, cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil, en vue de la révision détaillée de quelques pratiques spécifiques mentionnées lors de la recherche.

Les entreprises lauréates du label Top Employeurs, telle que Brother France, sont identifiées comme employeurs de choix par les jeunes diplômés, professionnels et l'ensemble des parties prenantes en mettant leurs collaborateurs au centre de leur stratégie.

« Ce label Top Employeurs est surtout une motivation supplémentaire pour l'avenir, car il va guider les orientations Ressources Humaines de Brother France et ses engagements. » conclut M. Philippe.

A propos de Brother

Fondé en 1908 au Japon, Brother développe une gamme étendue de solutions d'impression innovantes et éco-responsables basées sur ses technologies propriétaires (LED et laser monochrome / couleur, jet d'encre et transfert thermique) ainsi que des consommables et des accessoires. Présent dans 40 pays, Brother est le second constructeur de périphériques d'impressions laser (imprimantes et multifonctions) en Europe. Brother est également un acteur majeur sur les marchés des imprimantes jet d'encre. Créé en 1962, Brother France emploie 180 personnes. Depuis janvier 2010, sa Direction Générale est assurée par Hiroyuki Oguchi.

Pour obtenir plus d'information, consulter le site : www.brother.fr

A propos de CRF Institute

Présent dans 12 pays, le CRF Institute identifie depuis 19 ans, au travers du label TOP Employeurs, les employeurs de choix, et maximise leur visibilité auprès de leurs publics cibles. Plus de 2 500 organisations ont été labellisées par le CRF Institute, au travers de 135 projets internationaux

Pour obtenir plus d'information, consulter le site : www.topemployeurs.fr

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Fleishman-Hillard pour Brother - Rosa Tomé : rosa.tome@fleishmaneuropa.com / 01 47 42 48 16

CRF Institute – Top Employeurs - Fiona Hamalton : fiona.hamalton@crf.com / 06 80 40 19 80